



# L'ESSENTIEL 2021

## Fédération des BOUCHES DU RHÔNE



Sonia SERRA

Secrétaire Générale des  
Bouches du Rhône

*Nous pouvons commencer avec une phrase de notre inoubliable Julien Lauprêtre : « faire d'une faiblesse, une force ».*

Après le confinement, la peur et ses conséquences sur les plus fragiles et les plus démunis, nous avons été face à une nouvelle situation : comment **aider toutes ces nouvelles personnes fragilisées** par la crise sanitaire et antérieurement déjà fragilisées par la crise sociale ? Dans le même temps, comment **faire une place à tous les gens de cœur s'étant proposés pour nous aider** ?

Nous avons été plus que jamais ouverts, confiants, enthousiastes ; nous accueillons et **agissons avec tous**, nous vivons et partageons cette situation avec nos **partenaires du monde**, nous poursuivons nos décisions de congrès : « pour une solidarité grande comme le monde », et depuis « une solidarité populaire, durable et planétaire ».

Nous avons fabriqué des modes d'accueil chaleureux, sécurisés et engageants adaptés aux nouvelles situations que nous avons transformées en antennes SPF, en prenant soin d'un accès aux soins.

Nous avons continué à construire le réseau solidaire, proposer aux nouveaux bénévoles, partenaires de le construire avec nous, leur remettre au plus vite leur carte de collecteur-animateur-bénévole, **beaucoup de jeunes** ont proposé leur aide, ont aidé, aident, partageons avec eux, qu'ils participent à assurer un avenir à la solidarité, dans la durée.

Nos pratiques ont porté en elles nos valeurs : Accueil inconditionnel, relation d'égal à égal, dignité, indépendance, éducation populaire à l'œuvre

Le Secours populaire et l'enfance au cœur: nous avons poursuivi les **jours-bonheur** en s'appuyant sur la culture et le sport dans toutes leurs dimensions de bien-être et de découverte, ces jours tout comme le Village, sont aussi l'occasion de construire notre grand mouvement **d'enfants 'copain du monde'**.

Attentif à faire savoir, communiquer et rechercher les ressources financières nécessaires : pour répondre aux **urgences** qui nous parviennent du coin comme du lointain, la valeur de la vie est la même partout.

2022, c'est toujours le vœu, l'**espoir** d'un monde humain !



CHRISTINE PERALTA

Trésorière Départementale des  
Bouches du Rhône

L'année 2021 restera également dans les mémoires comme une année COVID, qui a prolongé à produire des effets néfastes pour les très nombreuses personnes.

Le secours populaire Français, conscient des conséquences catastrophiques que cette situation allait provoquer, a anticipé dès 2020 par une prise en compte de ces conséquences et la mise en mouvement de toutes nos structures, bénévoles et salariés nous ont permis de faire face.

Nos partenaires publics qui nous ont largement soutenu en 2020, n'ont pas reconduit leurs aides exceptionnelles en 2021. Heureusement nos donateurs et partenaires privés, toujours fidèles n'ont pas failli et nous ont donné les moyens indispensables pour assurer la solidarité.

Nous devons être toutes et tous très fiers des résultats matériels et financiers de notre fédération au cours de l'exercice 2021. Ce résultat nous incite à poursuivre nos efforts de recherche de ressources financières et matérielles, car la crise sanitaire, économique, sociale et ses conséquences persistent et s'amplifient en 2022.

**Tous les membres de la CFD** remercient les bénévoles collecteurs, les donateurs, les partenaires publics et privés de leur soutien et veilleront à l'utilisation fidèle et transparente des sommes qui nous ont été confiées pour la une solidarité ici et partout sur la planète.

La solidarité  
du SPF est de  
plus en plus  
indispensable

### Une assurance pour donner en confiance

Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Il réunit 90 associations et fondations, membres agréés. Le comité a pour objectif de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le « don en confiance ». Il a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Le document que nous publions contribue à donner annuellement une information claire et synthétique sur l'organisation. Il rend compte de façon transparente aux donateurs et au public des ressources provenant de la générosité publique reçues par l'organisation et de ce qu'elle en a fait. L'agrément du Secours populaire a été renouvelé en 2019.

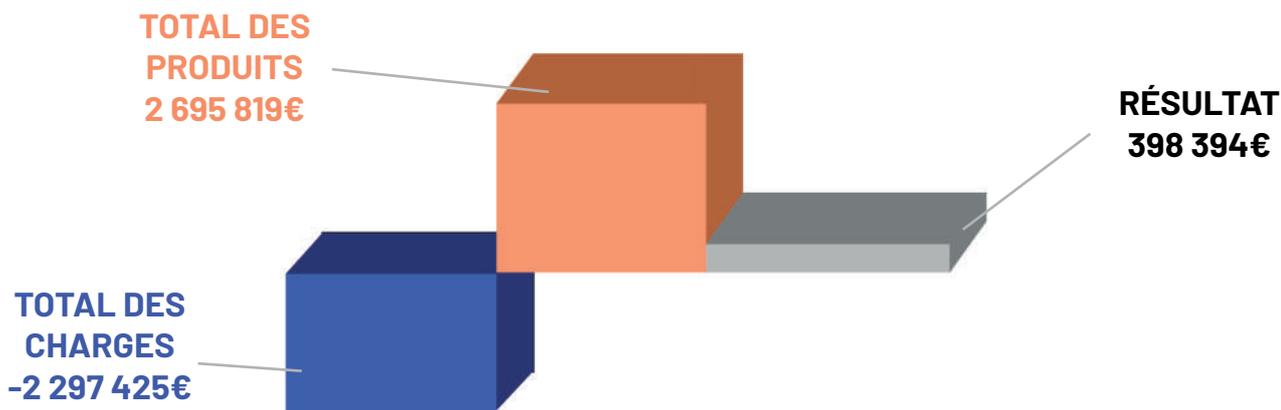


### Des comptes certifiés

Les comptes de la Fédération des BOUCHES DU RHÔNE, comme ceux de l'ensemble des fédérations, ont été intégrés dans ceux de l'Union nationale. À ce titre, ils ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes de l'Union nationale.

Secours populaire français  
Fédération des BOUCHES DU RHÔNE  
169 CHEMIN DE GIBBES  
13014 MARSEILLE 14 04 91 36 56 36

# Compte de résultat par origine et destination



## Emplois

Les missions sociales contribuent directement à la mise en mouvement et à la réalisation de la solidarité en France et dans le monde. **Frais de fonctionnement** : le SPF finance des permanences d'accueil de solidarité dans le département ces frais sont limités au regard de la solidarité mise en œuvre. **Les engagements à réaliser sur les ressources affectées** correspondent aux dons collectés en 2021 que le SPF s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs. **L'excédent de ressources** est positif et constitue une réserve pour sécuriser dans le temps le financement de nos missions.

## Ressources

**Ressources collectées auprès du public** sont pour l'essentiel des dons et legs enregistrés et suivis conformément à la volonté du donateur. **Autres fonds privés** correspondent aux participations obtenues auprès des entreprises, fondations, initiatives et participations des personnes accueillies. **Autres produits** sont les refacturations et les produits de gestion courante. **Report des ressources** sont des ressources affectées des années précédentes dans le respect des souhaits des donateurs. **Félicitations à tous les bénévoles** qui représentent la force du SPF et qui lui permettent d'être au plus près des familles. En 2021 les contributions volontaires en nature représentent 78% du total des ressources dont 47% au titre du bénévolat.

CHARGES PAR DESTINATIONS	EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public
<b>MISSIONS SOCIALES</b>		
Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	1 809 057,15 €	981 220,84 €
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	25 091,02 €	2 940,39 €
Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	26 394,37 €	6 123,76 €
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	68 939,45 €	15 994,63 €
<b>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		
Frais d'appel à la générosité du public	68 257,15 €	0,00 €
Frais de recherche d'autres ressources	11 164,13 €	0,00 €
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	126 741,26 €	0,00 €
<b>REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	160 780,33 €	25 751,94 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 297 424,86 €</b>	<b>1 032 031,56 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>398 394,03 €</b>	<b>-4 589,79 €</b>

PRODUITS PAR DESTINATIONS	EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	958 874,47 €	958 874,47 €
- Legs, donations et assurances-vie	0,00 €	0,00 €
- Mécénat	44 606,79 €	44 606,79 €
<b>PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
Parrainage des entreprises	0,00 €	
Contributions financières sans contrepartie	127 568,53 €	
Autres produits non liés à la générosité du public	803 067,40 €	
<b>SUBVENTIONS</b>	462 596,48 €	
<b>REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	0,00 €	0,00 €
<b>UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	299 105,22 €	23 960,51 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 695 818,89 €</b>	<b>1 027 441,77 €</b>

# Bilan simplifié

Les jeunes

Allons à leur rencontre.  
Donnons-leur les moyens d'agir en s'appuyant entre autre sur le solidaribus.



**A L'ACTIF :** L'actif du bilan comptable représente l'ensemble des éléments positifs du patrimoine d'entité à la date d'établissement du bilan. L'actif contient notamment : les immobilisations, les stocks, les créances et la trésorerie.



- ACTIF CIRCULANT
- IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

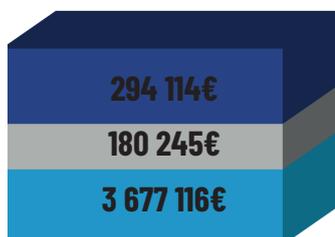
## L'ACTIF CIRCULANT

Comprend principalement la trésorerie, composée des valeurs mobilières de placements et des disponibilités. Elle est en légère augmentation par rapport à l'an dernier. On peut constater une stabilité sur les deux années antérieures.

## L'ACTIF IMMOBILISE

Comprend les immobilisations corporelles (locaux, véhicules, matériel de bureau et de manutention..) Ces investissements garantissent la réalisation des activités d'accueil et de solidarité et la pérennité du fonctionnement des structures du SPF tout en garantissant leur indépendance financière.

## AU PASSIF :



- FONDS PROPRES
- FONDS REPORTES DEDIES
- DETTES

## LES FONDS PROPRES

comprennent tous les apports durables fait au SPF (les résultats de l'exercice, les apports, les subventions d'investissement...). Comptes de la classe 1.

## LES FONDS DÉDIÉS

Représentent les ressources qui n'ont pas été totalement utilisées durant l'année 2021 et que le SPF s'est engagé à utiliser conformément aux souhaits des donateurs Les plus importants en 2021 sont: les réserves de fonds d'urgence France et International et les fonds correspondant à des projets se réalisant sur plusieurs années.

## LES DETTES

Correspondent aux sommes qui restent dues au dernier jour de l'année et qui seront dans leur majorité réglées dès le mois de Janvier (dettes sociales, fiscales ...) L'emprunt et les dettes financières correspondent au solde du prêt contracté en 2015 pour l'achat du local du siège (2 000 000€)

**LA POLITIQUE DES RESERVES :** Relevé de décisions de gestion des instances (comités, fédérations et association nationale) compte tenu de la nature décentralisée de l'association. Une réflexion sur une approche commune est en cours à la commission financière nationale et au conseil d'administration.

35 enfants du pays d'Aubagne ont découvert la neige pour la première fois

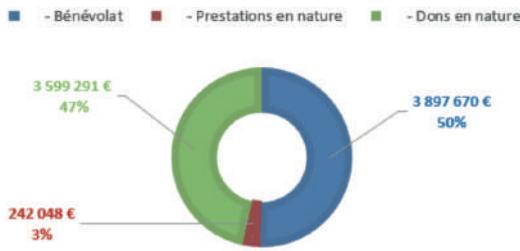
**POUR PLUS DE DETAILS** Les comptes 2019 combinés du SPF ont été certifiés par le commissaire aux comptes de l'union nationale et ont été votés en assemblée générale en septembre 2020. Pour les obtenir : Secours populaire, 9-11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou [www.secourspopulaire.fr/finances](http://www.secourspopulaire.fr/finances)

# Des finances au bénévolat

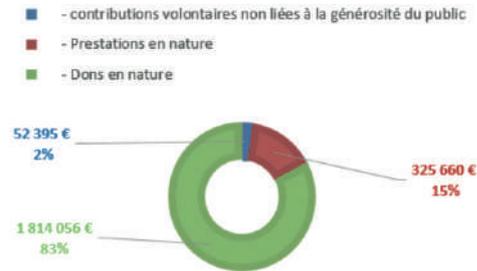
La solidarité est aussi l'art des chiffres, ils représentent un élément essentiel de la transparence due aux donateurs, qui donnent aussi au SPF son indépendance financière lui permettant d'être « aiguillon » des pouvoirs publics



## CONTRIBUTION VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC



## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC



## La générosité du public comme levier pour la solidarité

L'EFFET MULTIPLICATEUR illustre la complémentarité des solidarités financières et matérielles. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le monde (1 930 482€), augmenté de la solidarité matérielle (valorisée à hauteur de 6 033 450€) et du bénévolat (3 897 650€). Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières collectées en 2021 (2 695 819€). Ainsi, en 2021, l'effet multiplicateur est de 4.40. **Cela signifie que pour 100€ de ressources financières le SPF 13 a réalisé 440€ de solidarité. (en progression par rapport à 2019-2018).** Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire aux différentes formes de solidarité populaire.

## Nos projets 2022/2023

Construisons ensemble une solidarité populaire, durable et solidaire dans une démarche d'éducation populaire

- Solidarité France** : Dans les comités et les antennes renforcer la pratique sportive, mobilisation autour des JO 2024, Veiller à une aide alimentaire régulière et adaptée aux besoins. Les journées bonheur en y associant la culture, les copains du monde et les jeunes. Développer les vacances pour les seniors et les personnes en situation d'handicap. Développer la prévention pour l'accès aux soins
  - Solidarité Monde** : Sensibiliser l'ensemble du réseau solidaire (avec l'objectif permanent de son développement), en nous appuyant notamment sur l'aide octroyée par l'Agence Française du Développement. Continuer à consacrer 20% pour la solidarité internationale et choix de projet dans l'année 2021. S'appuyer sur la mobilisation des jeunes et adolescents participants aux 2 projets de séjour solidaire (Comores & St Martin) pour développer la participation des jeunes dans la durée. Journée Monde : mobilisation départementale
  - Copain du monde** : Rencontrons les enfants du département pour qu'ils puissent devenir des sujets solidaires et fraternels en mettant l'accent sur l'anniversaire des 30 ans de copain du monde. Réaliser un village copain du monde en y invitant des enfants malgaches, palestiniens et Saint Martinois.
  - Les jeunes** : Ils incarnent l'espoir d'un monde plus solidaire et plus respectueux de l'environnement. Allons à leur rencontre donnons-leur les moyens d'agir en s'appuyant entre autres sur le solidar'bus.
  - **Formations** : Organiser la formation des bureaux de comité. Redynamiser la formation 'Au secours la culture'. Elargir la commission de travail
  - Communication** : Harmoniser & impulser une communication partagée : identité et image. Renouveler la journée de la communication
  - Partenariat** : Défricher les mécénats de compétences afin de créer des réseaux dans le monde du travail. Elargir la commission de travail pour de nouveaux partenariats
  - Finances** : Rechercher de nouvelles ressources financières sur projets spécifiques et les suivre. Etats des lieux et mise en conformité des obligations administratives : Des instances des structures, des procédures SPF ; Formation continue des trésoriers sur les nouvelles procédures
- Consacrer une part financière à la visibilité du SPF13, à l'animation de réseau, pour le rayonnement de notre fédération.

Je soutiens les actions du Secours populaire français et

je fais un don

15 euros
  30 euros
  50 euros
 Autre montant

Nom  Prénom

Adresse

Code postal  Ville

E-mail

Bon à retourner avec votre chèque au  
 13 169 Chemin de Gibbes  
 13014 Marseille

Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don dans la limite du plafond de 1000 euros (jusqu'au 31/12/2020). Au-delà, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Je souhaiterais vous soutenir régulièrement toute l'année. Merci de m'adresser, par courrier, un bon de prélèvement automatique à remplir.

Je souhaiterais recevoir (par courrier et en toute discrétion) une documentation sur les legs, les donations et les assurances vie en faveur du Secours populaire français.

Dons en ligne sur  
[www.secourspopulaire.fr](http://www.secourspopulaire.fr)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Secours populaire français 9/11 rue Froissart 75140 Paris Cedex 03, représentée par son Directeur général. Ces données sont destinées au Secours populaire français et aux tiers qu'il mandate, à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes, faire appel à votre générosité, vous adresser votre reçu fiscal ainsi que des informations sur les missions du SPF et vous remettre la carte de donateur. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Le Secours populaire français ne transfère pas les données en dehors de l'Union Européenne. Les données ne sont ni louées, ni échangées, ni vendues à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez accéder à vos données personnelles. Vous bénéficiez également d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation ou effacement et vous opposer à leur utilisation, en contactant le Service relation donateur au 9/11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou à l'adresse relation.donateurs@secourspopulaire.fr. Vous pouvez également écrire à notre Déléguée à la protection des données au 9/11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou par mail à l'adresse dpo@secourspopulaire.fr ou introduire une réclamation auprès de la CNIL.

